dont il a vanté les immenses ressources et la prospérité croissante. C'est encore sous l'Union et grace à l'Union que nous avons bati le magnifique pont Victoria, qui est en ce moment unique au monde. Nous avons aussi construit ces immenses canaux, qui ont mérité une mention honorable de la bouche de l'hon. député de Richelieu, et tout le monde sait que cet hon. député est éminemment qualifié à prononcer un jugement sur cette matière, puisqu'il a pu voir et extminer les canaux qu'on construit en Europe. Aussi, nous pouvons dire que nos canaux sont infiniment supérieurs aux canaux européens, puisqu'il nous a assuré que pour quelques-uns de ces canaux, un gamin monté sur une petite embarcation pouvait toucher les murs de revêtement avec deux petites rames bien courtes. Je dois dire que je ne puis accepter l'interprétation que l'hon. député de Montoalm (M. Jos. DUFRESNE) a donnée à cette partie du discours de l'hon. député de Richelieu, où il dit qu'on trouvait dans l'épiscopat des hommes aussi instruits et aussi éminents que ceux qu'on rencontrait dans n'importe quels ministères. Voici comment j'ai interprété cette phrase de l'hon. député de Richelieu, et je ne crois pas me tromper en disant qu'elle tourne contre ceux qui, lors de l'Union des deux Canadas, faisaient tout en leur pouvoir pour l'empêcher. En 1840, ces hommes, ces bons et zélés patriotes, pour faire triompher leur cause, disaient au peuple que si l'Union se faisait, dans vingt-cinq ans il n'y aurait plus un seul Bas-Cacadien-Français dans le Bas-Canada, et aujourd'hui l'hon. député de Richelieu vient leur donner un sanglant démenti, en disant qu'aujourd'hui l'épiscopat catholique romain compte des membres et par conséquent des Canadiens-Français aussi éminents sous le rapport des talents et des connaissances que le membre le plus distingué de notre monde politique, et que la religion est amplement protégée par la constitution sotuelle qui devait, cependant, selon ces grands patriotes, nous engloutir et nous faire disparaître de ce continent.

M. DENIS-C'est très vrai.

M. DE NIVERVILLE—J'offrirai un mot de consolation aux Canadiens-Français qui craignent d'être molestés dans le parlement fédéral, parce qu'ils s'y trouveront, disent-ils, dans une insignifiante minorité. Depuis que les nations ont compris leurs intérêts, il s'est établi un certain équilibre qu'elles doivent s'efforcer de maintenir : c'est la protection

qu'offre l'union de deux faibles contre un plus fort qui cherche à agrandir son domaine. Cette loi d'équilibre se produit partout : chez les nations comme chez les individus; elle se manifeste aussi ches les animaux. Dans quel but les deux premières nations du monde, la France et l'Angleterre, se sont-elles unies pour s'opposer à la marche envahissante du plus puissant despote du nord, l'empereur de Russie? Quelle a été la raison de cette campagne de Crimée? Etaitoc pour la vaine gloire de dire que les soldats français montaient à l'assaut avec une impétuosité comparable à la foudre, que les soldats anglais essuyaient le feu de l'ennemi sans broncher et marchaient avec la froide lenteur d'un coin de fer dans les carrés ennemis, et que rien ne pouvait arrêter leur marche? Pas le moins du monde! Ces deux puissances connaissaient parfaitement les qualités qui distinguaient leurs propres soldats et ils n'avaient nullement besoin de les éprouver pour s'en assurer. C'était simplement pour empêcher l'empereur de Russie d'étendre indéfiniment les frontières de ses Etats au détriment des peuples qui l'environnaient. Pourquoi l'empereur actuel des Français a-t-il été combattre son cousin l'empereur d'Allemagne? Exactement pour la même raison. J'irai plus loin, et je dirai, pourquoi la brute qui patt dans un pré chasse-t-elle le premier animal étranger qui y vient? C'est par pur instinct de conservation. (Ecoutes! écoutes!) Eh bien! M. le Prisident, puisque cet instinct de conservation existe ainsi ches toutes les créatures du globe, pourquoi ne se produirait-il pas dans les différentes provinces de la confédération? Si jamais le Haut-Canada voulait être injuste envers le Bas-Canada et les provinces d'en-bas, naturellement et instinctivement ils formeraient une alliance pour s'opposer aux empiétements ou aux injustices du Haut-Canada. Ainsi, je suis convaincu que, sous ce rapport, nous n'avons rien à oraindre. Comme Canadien-Français, je dois parler de ce qui nous touche de plus près : notre religion, notre langue, nos institutions et nos lois. Eh bien par rapport à notre langue, je demande s'il y a le moindre danger que nous la perdions dans la confédération? Loin d'être en danger, je crois qu'elle fieurira davantage sous le nouveau régime, puisqu'on pourra la parler et s'en servir non seulement dans les parlements fédéraux et dans les législatures locales, mais aussi dans les tribunaux suprêmes qui seront plus tard institués